

Accords CE/Géorgie, Liban, Maldives, Moldova, Singapour et Uruguay: services aériens; adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie

2007/0125(CNS) - 11/12/2007 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant tel quel le rapport de M. Paolo **COSTA** (ALDE, IT), le Parlement européen se rallie totalement à la position de sa commission des transports et du tourisme et approuve sans amendement la proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de protocoles modifiant les accords sur certains aspects des services aériens passés entre la Communauté européenne et

- la Géorgie,
- le Liban,
- les Maldives,
- la Moldavie,
- Singapour et
- l'Uruguay,

afin de tenir compte de l'adhésion de la de Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne.